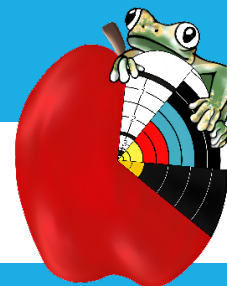


COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE

DU 11 OCTOBRE 2024

Les Archers Othéens



L'Assemblée Générale se tient le 11 octobre 2024, au Cossec rue du docteur Georgel, 10160 Aix-Villemaur-Pâlis. La réunion est tenue par Mr GAVOTTE Julien président du club des archers othéens.

Membres Présents :

Mme BOYER Aline
Mme ELIAS Sandrine
Mr GAVOTTE Julien

Mme MUSELET Mélissa
Mme PFAFFENZELLER Céline
Mr PFAFFENZELLER Olivier

Mr RONDEL Frédéric
Mr TROADEC Antoine

Aucun membre ne s'est fait représenter.

Le quorum étant atteint, la réunion débute à 18h53.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Budget prévisionnel
- Axes d'orientation du club et questions diverses

RAPPORT MORAL :

Le discours relatif au rapport moral est édicté par le Président, Julien.

Il est annexé à ce compte rendu, document n° 1.

Ce dernier est approuvé à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER :

Le bilan est présenté par Céline, trésorière.

Il est également joint en document n° 2.

Le solde au 31/08/2024 était de 2035,81 €, auquel il faudra déduire la location des 2ème et 3ème trimestres de la salle de la saison passée, soit un montant d'environ 229 € (→ inclus dans le budget prévisionnel).

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL :

Le budget prévisionnel établi entre les membres du bureau est exposé par Céline.

Il s'agit du document n° 3.

Quelques précisions sur les dépenses prévisionnelles sont :

CONCOURS (Concours France)

ÉVÈNEMENTIEL (Le Calendrier 2024 des archers Othéens a été diffusé sur Facebook, Instagram et le site Web)

MATÉRIEL POUR LES ARCHERS (qui sera plus ou moins conséquent en fonction des subventions accordées)

ÉQUIPEMENTS (matériel pour le tir et la sécurité qui se feront en fonction des subventions)

FRAIS DE DÉPLACEMENTS (représentation du club Assemblées Générales et Beursault)

Le prévisionnel au 31 août 2025 montre un solde bénéficiaire de 1771,63 €.

NB. : Il inclut la subvention annuelle versée par la Mairie d'Aix en Othe pour la location du COSEC de la saison suivante.

Le budget prévisionnel est validé par l'Assemblée.

Association LES ARCHERS OTHEENS

1 avenue Georges Clémenceau - 10160 Aix-Villemaur-Pâlis

archersotheens@gmail.com

SIRET: 44803914900027 - Identifiant: W103008107

AXES D'ORIENTATION DU CLUB ET QUESTIONS DIVERSES

Le matériel n'est pas assuré, seule la responsabilité civile de l'Association l'est, il faut y remédier, le coût de l'assurance sera donc réhaussé.

Le tableau du Comité Régional relatif à l'organisation du championnat régional qui aura lieu dans l'Aube va être rediffusé pour que chacun puisse s'inscrire librement en tant que bénévole.

Est émis le souhait de monter une cible fixe extérieure à 30 mètres.

(Olivier propose sa cible personnelle en vente d'occasion et Tony pour du mécénat du côté scierie et Bricomarché)

La réfection du mur de tir au COSEC est demandée.

C'est à voir avec le SICGTS (Le bureau va se renseigner pour savoir comment cela peut être réalisé.)

Antoine s'inquiète de la sécurité du pas de tir. Julien abonde en ce sens et avait également pensé à matérialiser plus concrètement la ligne de tir pour sécuriser l'entraînement.

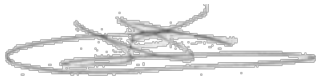
Julien propose des bandes déroulables et Antoine des cônes de chantier rétractables.

Enfin, la charge représentée par la location du COSEC (5€ de l'heure) permet difficilement au club d'investir suffisamment dans du matériel correct et de se développer. Toute occasion de trouver une salle moins onéreuse voire gratuite dans de secteur sera donc étudiée. Il ne faudra donc pas hésiter à faire part au bureau de toute opportunité qui s'y présentera.

La séance prend fin à 20h15.

Saint Mards en Othe, le 16 octobre 2024

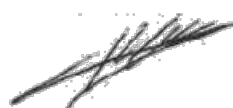
Julien Gavotte, président



Mélissa Muselet, secrétaire



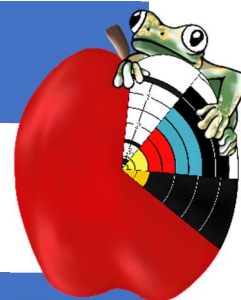
Olivier Pfaffenzeller, vice-président



Céline Pfaffenzeller, trésorière



RAPPORT MORAL DU PRESIDENT
ASSEMBLEE GENERALE DU 11 OCTOBRE 2024



Les Archers Othéens

Pour commencer je voudrais remercier les personnes présentes ce soir venues assister à cette Assemblée Générale.

Cette année le club prend un nouveau départ avec la mise en place d'un nouveau Bureau Exécutif et d'un Conseil d'Administration afin que les choses se fassent de manière plus cadrée dans le respect des décisions prises collectivement et de nos licenciés.

Notre Facebook a été mis à jour et un nouveau site Web est lui aussi mis en ligne. Ils seront, je l'espère, copieusement alimentés au cours de l'année.

Je voudrais en profiter pour féliciter officiellement Céline pour sa participation au championnat de France Beursault qui a eu lieu le 6 octobre dernier. Cette année c'est la seule d'entre nous à avoir pris part à une compétition d'un niveau aussi significatif et cela mérite d'être souligné.

Les démarches sont en cours auprès de la banque pour récupérer nos moyens bancaires et l'accès au compte. En attendant nous faisons avec les moyens du bord.

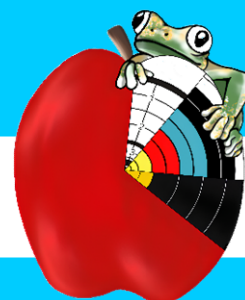
Le bilan comptable a pu malgré tout être effectué puisque nous disposons des relevés bancaires. Un budget prévisionnel vous sera présenté tout à l'heure.

Je vais rester bref et conclure avec un petit point sur les inscriptions.

Nous sommes officiellement 17 membres à ce jour. Un nombre que nous n'espérons et n'envisageons même pas cette année ! C'est un challenge pour moi/nous. Mais également un plaisir de voir un tel nombre de personnes s'intéresser à notre sport et j'espère que tout le monde, nouveau venu comme ancien membre, passera une année satisfaisante et agréable sur le pas de tir.

BILAN 2023-2024

01.09.2023 - 31.08.2024

Les Archers Othéens**SOLDE DU COMPTE AU 31.08.2024 : 1 226,04 €****RECETTES**

Licences	- VB/Chèques	1 209,00 €
	- Pass Sport	150,00 €
	- Bon Loisir MSA	29,00 €
Vente Tee-shirt		36,00 €
Location matériel		30,00 €
Subventions	- Mesnil Saint Loup	200,00 €
	- Aix en Othe	1 500,00 €
Retour frais bancaires		24,50 €
Virement Aix en Othe ?		95,00 €

SOUS TOTAL 3 273,50 €**DEPENSES**

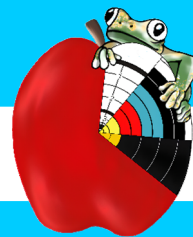
Licences	FFTA	1 195,00 €
Stages		72,00 €
Matériel	- 10 archerie	133,76 €
	- CD10	305,04 €
Location	COSEC arriéré	235,38 €
	COSEC T.1	232,50 €
Assurance		190,00 €
Chèques ?		100,05 €

SOUS TOTAL 2 463,73 €**SOLDE DU COMPTE AU 31.08.2024 : 2 035,81 €**

BUDGET PREVISIONNEL

01.09.2024 - 31.08.2025

Les Archers Othéens



SOLDE DU COMPTE AU 31.08.2024 : 2 035,81 €

RECETTES CONNUES

Licences	compétition	6 x 115 =	690,00 €
	club	1 x 103 =	103,00 €
	U13-U21	2 x 79 =	158,00 €
	U11	1 x 68 =	68,00 €
	(Forfait famille)	2 x -69 = -	138,00 €

Location arcs	2 x 10 =	20,00 €
---------------	----------	---------

SOUS TOTAL 901,00 €

RECETTES PREVISIONNELLES

Licences	club	4 x 103 =	412,00 €
	U13-U21	2 x 79 =	158,00 €
	(Forfait famille)	1 x -69 = -	69,00 €

Location arcs	4 x 10 =	40,00 €
---------------	----------	---------

Subvention Aix en Othe	1 x 1300 =	1 300,00 €
<small>(Pour location salle 2025-2026)</small>		

Subvention Département	1 x 500 =	500,00 €
<small>(Frais de fonctionnement)</small>		

Subvention Département	1 x 2000 =	2 000,00 €
<small>(Investissement)</small>		

SOUS TOTAL 4 341,00 €

DEPENSES CONNUES

Location salle 2023-2024	229,25 €
<small>(chèque non débité)</small>	

Chèque non débité	60,00 €
<small>(destinataire et motif non connu à ce jour)</small>	

Affiliation FFTA	1 x 50 =	50,00 €
------------------	----------	---------

Part FFTA	compétition	6 x 81 =	486,00 €
	club	1 x 69 =	69,00 €
	U13-U21	2 x 49 =	98,00 €
	U11	1 x 38 =	38,00 €

Location salle 2024-2025	130 h	650,00 €
--------------------------	-------	----------

Assurance	1 x 200 =	200,00 €
-----------	-----------	----------

Matériel archers	37,91 €
------------------	---------

Fourniture	8,32 €
------------	--------

SOUS TOTAL 1 926,48 €

DEPENSES PREVISIONNELLES

Part FFTA	club	4 x 69 =	276,00 €
	U13-U21	2 x 49 =	98,00 €

Formation entraîneur	1 x 175 =	175,00 €
----------------------	-----------	----------

Fourniture	150,00 €
<small>(encre, papier, caisse à sous, trousse de secours, tampon encreur, classeurs, etc.)</small>	

Concours	250,00 €
<small>(Département, région, France)</small>	

Evènementiel	6 x 25 =	150,00 €
--------------	----------	----------

Matériel archers	6 x 205,95 =	1 235,70 €
------------------	--------------	------------

Matériel équipement	805,00 €
<small>(Chevalet, cibles mousse, lamelles pour cible à rénover et filets de protection)</small>	

Petit matériel	300,00 €
<small>(Coupe-tube, empeneuse, blasons, cordes, plumes, encoches, colle, repose-flèches etc.)</small>	

Frais de déplacement	140,00 €
<small>(Assemblées générales et présentation drapeau Beursault)</small>	

SOUS TOTAL 3 579,70 €**SOLDE PREVISIONNEL DU COMPTE AU 31.08.2025 : 1 771,63 €**